

# Candidater aux appels à projets 2024-2025 dans le cadre du CT-EAC de Metz Métropole



Pour cela munissez-vous de **vos identifiants personnels**, vous devez vous connecter avec le profil « **Rédacteur de projets** » attribué par la directrice ou le directeur de l'école.

1 Se rendre sur **PARTAGE** puis cliquer sur **ARENA**

2 Puis cliquer sur **ADAGE**

3 Sur la page d'accueil, cliquer sur le bouton vert pour participer à :

- un **projet fédérateur** (campagne ouverte jusqu'au 15 juin),
- une **résidence de territoire dans le cadre du CT-EAC** (campagne à venir) ou
- un **itinéraire culturel** (campagne à venir) :

## ❖ PROJET FEDERATEUR

ACA 2024-2025 Projet Fédérateur / écoles ⓘ MOSELLE (057) Documents d'accompagnement Du 15/04/2024 à 08:00 Au 15/06/2024 à 23:59 ouvert >

Le projet s'ouvre, renseigner avec les informations demandées :

Dispositif : Projet Fédérateur / écoles

Déclinaison : \* 57 CT-EAC Metz Métropole

Titre du projet : \* Titre du projet

Description : \* Résumer brièvement le projet et préciser son inscription dans le parcours de l'élève.

Domaines artistiques et culturels : \* Q Sélectionner une ou deux domaines artistiques et culturelles

Partenaires : Q Rechercher un partenaire

Autres partenaires : Indiquer vos partenaires (structures, artistes ou intervenants) s'ils sont absents de la liste ci-dessus. Préciser leurs noms et adresses mails.

Articulation avec un projet 2nd degré : Non

Etablissements 1er degré associés : Sélectionner un établissement

Annuler Enregistrer

Vous avez jusqu'au **jusqu'au 15 juin** pour compléter votre dossier. Validation de l'IEN avant le 22 juin.

## ❖ RESIDENCE D'ARTISTE, inscription en deux temps :

- **En juin** : signalez votre volonté à vous engager dans ce dispositif en renseignant un projet avec les informations demandées :

ACA 2024-2025 Résidence de Territoire liée aux CT-EAC ⓘ NANCY-METZ Du 11/04/2023 à 18:00 Au 14/04/2024 à 23:59 fermé >

## Le projet ✕

La RÉSIDENCE de TERRITOIRE s'appuie sur la démarche de création de l'artiste ou professionnel de la culture (journaliste...). En Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle (CT-EAC), elle concerne l'ensemble des habitants et associe des écoles et/ou collèges et lycées du territoire. Le coordinateur du CT-EAC est le référent sur ce sujet.

L'école, collège ou lycée indique sa volonté de s'engager dans la démarche proposée, explicite sa motivation et indique les enseignants concernés (dans la diversité des disciplines en collège, lycée). Il engage a minima une classe en temps scolaire dans la démarche et partage la démarche visant à faire rayonner l'expérience du territoire au-delà de la classe engagée. Il s'engage à financer les déjeuners du partenaire et peut indiquer sa capacité à l'héberger et/ou à mobiliser des crédits pass Culture complémentaires.

En collège ou lycée, le référent culture est le référent de la résidence, démarche inscrite dans sa lettre de mission.

Renseigner les **champs encadrés de rouge** en cliquant sur les menus déroulants ou en complétant.

Dispositif : Résidence de Territoire liée aux CT-EAC

Déclinaison : \* 57 Résidence CT-EAC Metz Métropole

Titre du projet : \*

Description : \*

Domaines artistiques et culturels : \* Q Sélectionner une ou deux domaines artistiques et culturelles

Partenaires :

Autres partenaires :

Articulation avec un projet 2nd degré :

Etablissements 1er degré associés :

## Les participants

Professeur coordonnateur du projet :

NON RENSEIGNÉ

Conseiller pédagogique référent :

NON RENSEIGNÉ

Classes prévisionnelles :

NON RENSEIGNÉ

Intervenants :

NON RENSEIGNÉ

Formation des enseignants :

NON RENSEIGNÉ

## Informations complémentaires

**Motivation de l'équipe pédagogique \***

*Préciser la motivation de l'équipe pédagogique et les modalités d'engagement des classes concernées en priorité durant le temps d'enseignement (ex : pratique et/ou rencontre avec le partenaire suivant les classes). Ces modalités seront ensuite affinées avec le partenaire.*

NON RENSEIGNÉ

**pass Culture \***

*Préciser le montant pass Culture pouvant être mobilisé sur cette résidence.*

NON RENSEIGNÉ

**Engagement de l'établissement**

*Hors CT-EAC, l'établissement précise les modalités d'hébergement et d'accueil du partenaire selon possibilités.*

NON RENSEIGNÉ

**Engagement du porteur de projet \***

*J'ai pris connaissance des documents d'accompagnement. En CT-EAC, je me suis rapproché du coordinateur. Je m'engage à prendre connaissance de l'avis porté par la commission dès sa publication.*

NON RENSEIGNÉ

## Avis de l'IEN

Avis de l'IEN : en attente

- **En septembre**, vous serez recontactés lors de la phase d'appariement des résidences / écoles.

Dans le cadre du CT-EAC, il est offert aux écoles la possibilité d'enrichir le Parcours d'Education Artistique et Culturel des élèves, en s'engageant dans un itinéraire culturel.

Vous découvrirez les itinéraires culturels proposés par les structures culturelles messines, pour cette année scolaire 2023-2024 en fichiers-joints :

- Vivre à Metz au temps du Moyen-Age (patrimoine et littérature).

! ATTENTION, SEUL CET ITINERAIRE CULTUREL EST ACCESSIBLE AUX COLLEGIENS JUSQU'A LA CLASSE DE 5E INCLUSE !

ITINERAIRES RESERVES AU 1ER DEGRE

- Itinéraire découverte art visuel avec Modulab (art contemporain),

- Des vitraux de Cocteau aux Posca fluos (patrimoine et street-art).

Pour répondre à l'appel à projet dans ADAGE :

Remplir le formulaire en vous aidant des fiches PDF dans les documents d'accompagnement (copier et coller les informations), bien mentionner le titre de l'itinéraire souhaité, ....

Ne pas oublier d'enregistrer.

Si vous n'avez pas accès à ADAGE, le directeur ou la directrice doit se rendre sur l'application pour vous accorder les droits de "rédacteur de projet" (voir les guides sur Adage)

Contacts :

[Maryse.Dellandrea@ac-nancy-metz.fr](mailto:Maryse.Dellandrea@ac-nancy-metz.fr)

[Valerie.Oget@ac-nancy-metz.fr](mailto:Valerie.Oget@ac-nancy-metz.fr)

[ebourger@mairie-metz.fr](mailto:ebourger@mairie-metz.fr)

Lorsque la campagne sera ouverte, un descriptif des différents itinéraires sera accessible dans les documents d'accompagnement. Les inscriptions aux itinéraires se feront uniquement sur ADAGE. Après validation de votre inscription, vous serez invités à prendre contact avec la structure porteuse de l'itinéraire afin de prendre les rendez-vous pour les ateliers et la médiation.